

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2018



RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USÉES

Le gros chantier de 2018.

BILANS, PROJETS, BUDGETS

Le mot des commissions municipales.

VIE ASSOCIATIVE

Les "assos" vous disent tout.

ÉDITORIAL 2018

Voilà l'année 2018 qui s'achève. Comme chaque année, à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et les Saint-Lonnais, retrace les principales réalisations de l'année écoulée, donne des informations pratiques sur la commune et permet aux associations de présenter leurs activités. Pour commencer, dans un contexte économique et social difficile, j'ai souvent fait part de mon attachement à la ruralité, manifesté mon mécontentement face à l'inégalité de traitement entre citadins et ruraux.

Je réitère mon inquiétude quant à l'avenir des territoires ruraux. Depuis de nombreuses années une certaine élite administrative vivant essentiellement dans « un bocal parisien » se persuade que la vie économique n'existe que dans le cadre urbain. Je reste persuadé que dans nos villages, des élus locaux, des entrepreneurs, des agriculteurs, des faiseurs, tout simplement, peuvent démontrer que l'imagination, l'esprit d'entreprendre, la créativité, la recherche de développement ne sont pas liés à la densité de la population du lieu de vie. Le monde rural représente 80 % du territoire et 30% de la population qui se sent souvent oubliée ou délaissée par la machine étatique.

Néanmoins, j'ai envie de lancer un appel aux jeunes « venez investir en milieu rural, nous saurons vous accueillir. Vous ne serez jamais considérés comme de simples numéros mais comme des femmes et des hommes qui apporteront une énergie nouvelle à notre territoire ». Depuis 30 ans, une politique volontariste et de nombreuses initiatives ont fait de St Lon une commune attractive, dans une campagne encore authentique et dynamique où il fait bon vivre.

Autre nouveau sujet d'inquiétude : la fin de la taxe d'habitation. La compensation de la suppression de la taxe d'habitation à l'euro près promise par l'état, nous n'y croyons pas. Voilà des années que les élus locaux voient baisser les dotations. Il est évident que cette nouvelle mesure entraînera obligatoirement la dégradation de la qualité de nos services de proximité, voire la fin de la gratuité pour certains d'entre eux.

Malgré tout, dans ce contexte général difficile, nous parvenons à assurer le développement de notre village. Voici les principaux investissements de l'année écoulée :

- › **La nouvelle usine de traitement de l'eau potable**, indispensable pour obtenir une qualité conforme à la réglementation, sera en service ce début d'année 2019. Elle représente un très lourd investissement pour la collectivité.
- › **Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration et de création de réseaux d'assainissement** sont maintenant terminés. Ces équipements très coûteux sont essentiels pour l'évolution de notre territoire et la préservation de notre environnement.
- › **La rénovation de la bibliothèque municipale.** Notre objectif étant de proposer aux St-Lonnais un équipement plus en phase avec les nouveaux usages,

plus attractif. Ce projet a été réalisé avec la collaboration de la Médiathèque Départementale des Landes.

- › **Le projet de rénovation de l'église** a pris beaucoup de retard pour des raisons indépendantes de notre volonté. Le premier semestre 2019 sera consacré à la réalisation de ces travaux.

Enfin, une gestion rigoureuse de nos dépenses depuis 4 ans, va nous permettre de concrétiser le **projet phare de ce mandat** qui verra le jour en 2019. En partenariat avec XL HABITAT, nous construirons **un ensemble résidentiel entièrement réservé aux séniors**. Ce complexe, qui se veut évolutif, comprendra cinq logements locatifs spécialement conçus, adaptés et réservés pour les personnes âgées. Le montant des loyers sera très attractif. L'opération prévoit également la réalisation d'une salle commune, un lieu d'échanges qui permettra aux résidents de se retrouver mais aussi d'y faire entrer des animations culturelles et autres activités (club du 3^{ème} Age, écoles, ...)

De cette année 2018, nous retiendrons aussi les intempéries qui ont particulièrement touché le Pays d'Orthe. Tous les records de pluviométrie ont été battus au cours du premier semestre. Notre commune n'a pas été épargnée par les inondations, plusieurs habitations ont été sinistrées. La voirie communale lourdement impactée a nécessité d'importants travaux de remise en état.

La sécurité des St Lonnais est une des préoccupations majeure de la municipalité. Aussi, avec l'aide du Centre de Gestion des Landes, nous avons élaboré le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Ce document, obligatoire dans toutes les communes, est un outil d'organisation communale ayant pour objectif de réagir rapidement pour assurer l'alerte, la protection et la mise en sécurité des populations en cas de catastrophe.

Je reviendrai plus en détail sur tous les points évoqués, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, où je souhaite vous retrouver, qui se déroulera

**le samedi 5 janvier à 19h
à la salle des associations.**

Au nom du conseil municipal je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

› **Le Maire, Roger LARRODÉ.**

› **Les Adjoints**

Thierry GUILLOT	Délégué à la vie scolaire
Annie BOULAIN	Déléguée au social
Eric LABASTE	Délégué à la voirie
Alain CHASSEUR	Délégué à l'entretien des bâtiments communaux

› **Les commissions**

Finances : Roger LARRODÉ, Josette PREUILHO, Eric LABASTE, Thierry GUILLOT, Annie BOULAIN, Alain CHASSEUR, Danielle DEGOS, Danièle CASTERA.

Bâtiments et accessibilité : Alain CHASSEUR, Nathalie MARIMPOUY, Danièle CASTERA, Pierre VENDRIOS, Patrice LAULOM, Jean-Pierre LAUDINET, Thomas PEYRES.

Urbanisme et environnement : Eric LABASTE, Jean-Pierre LAUDINET, Thomas PEYRES, Josette PREUILHO, Christelle POUYANNÉ.

PLU : Roger LARRODÉ, Eric LABASTE, Thierry GUILLOT, Danièle CASTERA, Annie BOULAIN, Danielle DEGOS.

Aménagement, espaces verts : Danièle CASTERA, Nathalie MARIMPOUY, Roger LARRODÉ, Alain CHASSEUR, Josette PREUILHO, Patrice LAULOM.

Scolaire et périscolaire : Thierry GUILLOT, Sophie ROBERT, Roger LARRODÉ, Christelle POUYANNÉ.

Culture : Sophie ROBERT, Roger LARRODÉ, Danièle CASTERA, Patrick DULHOSTE, Jean-François BLANC, Bernard MATABOS, Marc BRIENT.

Appels d'offres : **Président** : Roger LARRODÉ ; **Titulaires** : Thierry GUILLOT, Alain CHASSEUR, Jean-Pierre LAUDINET ; **Suppléants** : Thomas PEYRES, Patrice LAULOM, Sophie ROBERT.

Organisation des manifestations : Patrice LAULOM, Annie BOULAIN, Sophie ROBERT, Danièle CASTERA, Josette PREUILHO, Thierry GUILLOT, Pierre VENDRIOS.

Personnel : Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Eric LABASTE, Annie BOULAIN, Alain CHASSEUR.

Communication et site internet : Roger LARRODÉ, Danielle DEGOS, Nathalie MARIMPOUY, Pierre VENDRIOS, Sophie ROBERT, Christelle POUYANNÉ.

Communale des Impôts Directs (CCID) : Roger LARRODÉ, Jacques BAYLE, Yvan DUTILH, Francis LARROUQUETTE, Alice LARBÈRE, Bernard MATABOS.

Conseil d'Administration du CCAS : Roger LARRODÉ, Annie BOULAIN, Sophie ROBERT, Nathalie MARIMPOUY, Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ, Marie Louise DARCANT, Maurice BLANC, Huguette FORSANS SIBÉ, Bernadette SIBERCHICOT, Claudine VERGEZ.

Les délégués auprès des syndicats intercommunaux et autres organisations

Organisation	
Titulaire / Suppléant	
- ALPI	R. LARRODÉ / J. PREUILHO
- SYDEC	T. GUILLOT / J.P. LAUDINET
- SIBVA	R. LARRODÉ / P. VENDRIOS
- Conseil d'Exploitation de l'Office Intercommunal de Tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans	T. GUILLOT
- BASSECQ.....	E. LABASTE / J.P. LAUDINET
- CNAS	D. DEGOS
- Syndicat Mixte du Bas Adour. R. LARRODÉ / E. LABASTE	
- Conservatoire des Landes . R. LARRODÉ / J. PREUILHO	
- Défense	T. GUILLOT
- Référent auprès du CIAS.....	A. BOULAIN
- Correspondant crise sanitaire D. DEGOS / D. CASTERA	
- Correspondants risques naturels P. LAULOM / A. BOULAIN	
- Ecole Notre Dame	T. GUILLOT
- Conseil d'école publique	T. GUILLOT
- Bibliothèque.....	D. DEGOS
- Associations	C. POUYANNÉ / S. ROBERT

SOMMAIRE

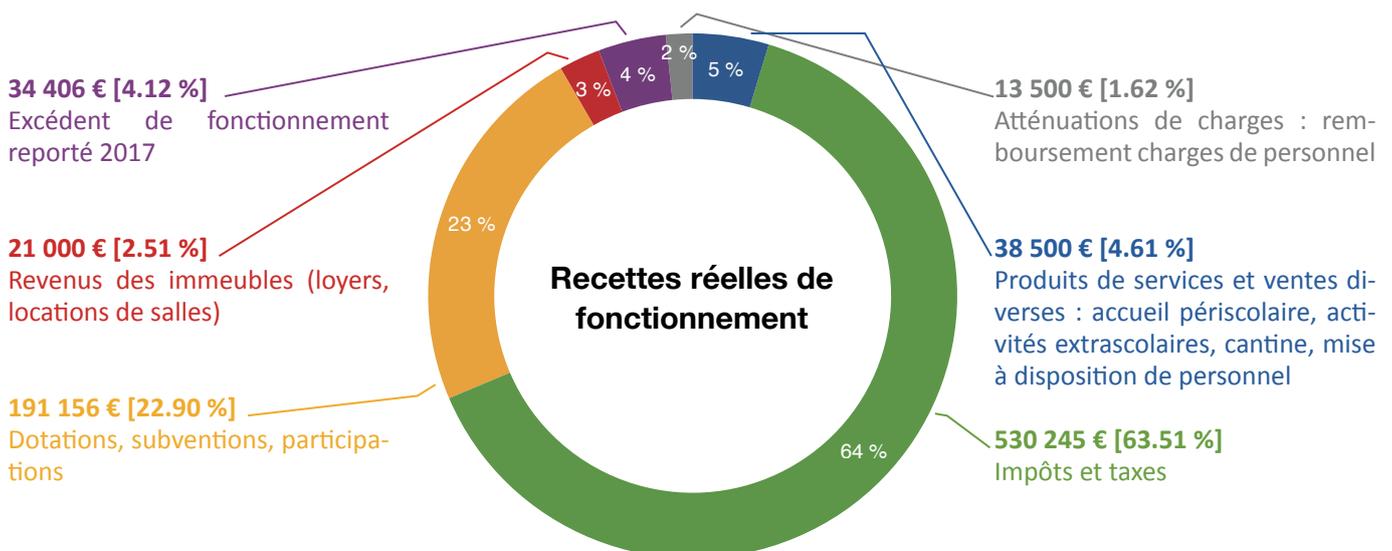
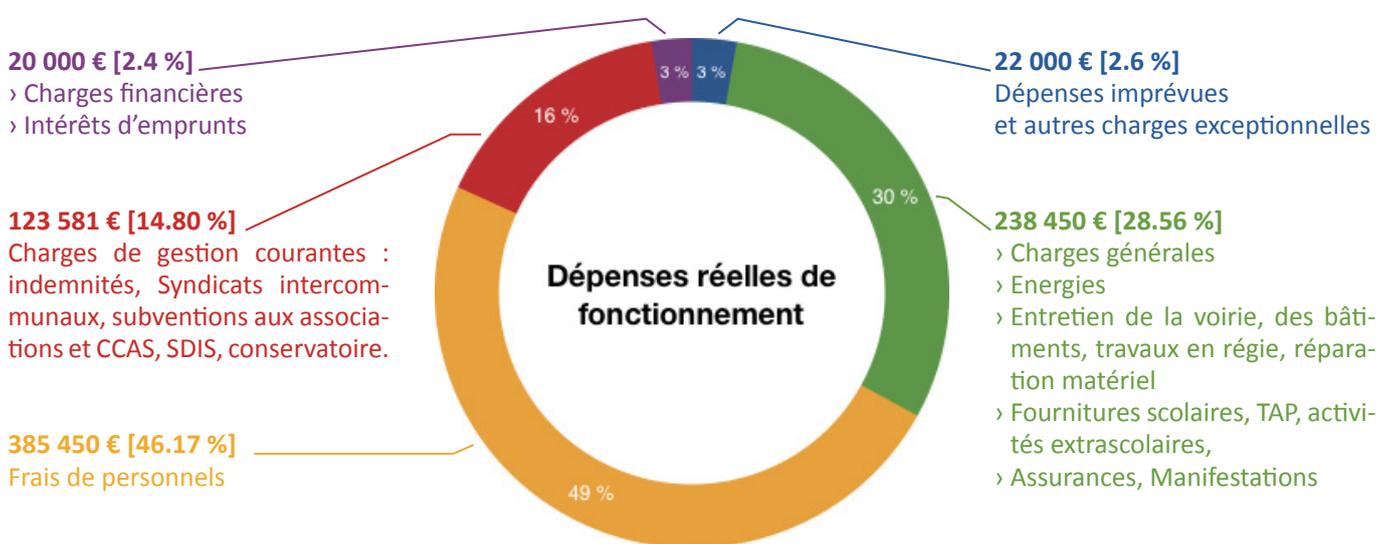
Commissions municipales	3 à 11	Vie associative	14 à 24
Informations municipales	12	Démarches administratives	25 à 27
SITCOM	13	Etat Civil 2018	27
Vie des écoles	13	Tours de garde des pharmacies	28

COMMISSIONS MUNICIPALES

Budget Communal - Monsieur le Maire : Roger LARRODÉ

Le contexte de baisse continue des dotations de l'Etat oblige les collectivités à explorer toutes les sources d'économie et de financements pour leurs projets. Pour cette année, l'équipe municipale réaffirme sa détermination à poursuivre jusqu'à leur achèvement les projets actés mais aussi à fixer les priorités d'un développement équilibré de la commune dans un cadre de vie de qualité pour les habitants tout en maintenant la volonté politique de ne pas augmenter la pression fiscale sur les St Lonnais afin de conserver leur pouvoir d'achat.

› **Le budget de fonctionnement 2018 s'équilibre à 834 807 €. Une gestion rigoureuse a permis de réaliser une légère baisse des charges de fonctionnement par rapport au budget 2017.** La commune emploie 12 agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale et 2 agents contractuels.



› Fiscalité

Malgré les incertitudes liées aux réformes en cours, la commune a fait le choix de ne pas augmenter et de **maintenir les taux d'imposition, identiques depuis 2014**. Taxe d'habitation : **13.13 %**, Taxe Foncière : **17.89 %**, Taxe Foncière non bâti : **51.27 %**. **Le produit de la fiscalité s'élève à 366 198 € pour l'année 2018, il a augmenté de 2.56 % par rapport à 2017 (hausse due à l'évolution des bases d'imposition).**

COMMISSIONS MUNICIPALES

Budget Communal (suite) - Monsieur le Maire : Roger LARRODÉ

› Le budget d'investissement 2018 s'équilibre à 587 286 €.

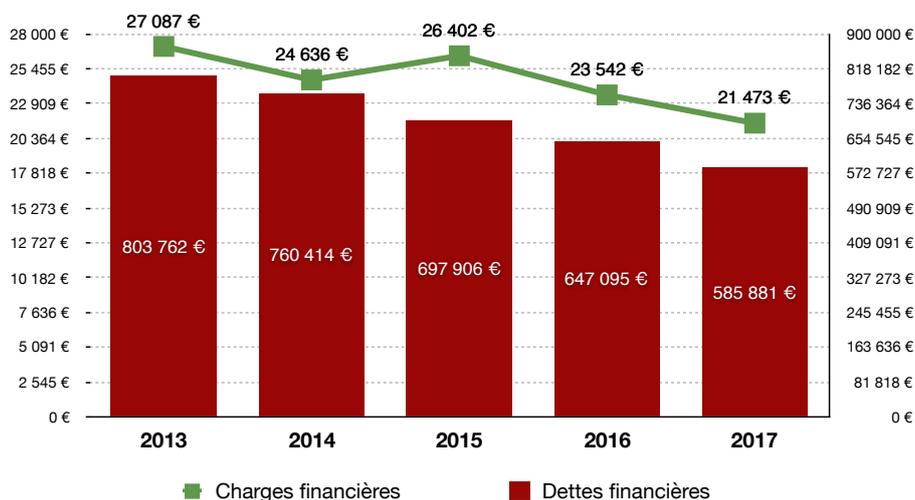
Principales dépenses d'investissement prévues au budget 2018 :

Pose de bandeaux en aluminium à la cantine	1 920 €	Remplacement chaudière logement communal	5 400 €
Acquisition hangar communal	20 000 €	Travaux de rénovation à l'intérieur de l'église	358 704 €
Acquisition de matériel pour l'école primaire	4 900 €	Epargne	114 444 €
Travaux rénovation bibliothèque et mobilier	9 200 €	Emprunts Capital	60 555 €

› Endettement :

L'annuité de la dette (capital + intérêts) de l'exercice 2018 s'élève à 78 327.82 €, ce qui représente 6.86% des recettes réelles de fonctionnement et d'investissement. La commune dispose de 3 sources de financement pour ses investissements : l'autofinancement de l'année, l'emprunt ou ses propres réserves. Nous n'avons pas emprunté depuis 2015. L'évolution de la charge financière est en constante diminution depuis 5 ans. L'encours de 585 881 € au 31/12/2017 représente 484 €/habitant, ce qui est inférieur aux moyennes départementale (697 €) et nationale (609 €).

Evolution des dettes et des charges de la commune



› Quelques mots sur les projets 2019...

L'un des principaux projets de la municipalité pour le mandat en cours est la construction d'une résidence composée de 5 logements spécialement conçus pour les personnes âgées et d'une salle commune, lieu d'échanges pour les résidents et d'activités pour les associations. Cette opération se fera en partenariat avec XL HABITAT et le dépôt du permis de construire est prévu pour cette fin d'année. Malgré la baisse des dotations de l'Etat (Moins 46 929 € depuis 2014), une gestion saine et rigoureuse nous a permis de dégager les financements nécessaires à la réalisation de ce projet sans avoir recours à l'emprunt.

GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est depuis le 1^{er} janvier dernier une compétence exclusive et obligatoire confiée aux intercommunalités. Celle-ci résulte de la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles.

Les actions à entreprendre dans le cadre de la GEMAPI sont définies par le code de l'environnement. **Il s'agit principalement de l'aménagement des bassins versants, de l'entretien et de l'aménagement des cours**

d'eau, de la défense contre les inondations et contre la mer et aussi de la protection et restauration des zones humides. La finalité de cette loi est **la protection et la sécurité des biens et des personnes.**

Le désengagement de l'Etat au profit des intercommunalités qui peuvent à leur tour déléguer cette compétence à des syndicats de rivière (EPAGE) ou à des établissements publics de bassin (EPTB) a pour conséquence directe et **immédiate**, l'instauration d'une nouvelle taxe pour le contribuable.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Scolaire, Périscolaire - Adjoint : Thierry GUILLOT

L'École Publique Primaire de Saint Lon les Mines est l'école publique du village qui accueille les enfants Saint-Lonnais de 3 à 10 ans, de la Petite Section au CM2.

A la rentrée 2018-2019, 106 élèves fréquentent l'établissement les :

- lundi et mardi, de 8h30 à 15h20,
- mercredi matin, de 9h à 12h,
- jeudi et vendredi de, 8h30 à 15h.

› **Effectifs** : 106 élèves

Niveaux scolaires	Effectifs
Toute Petite Section	12 élèves
Petite, moyenne et grande sections	28 élèves
Cours Préparatoire et Élémentaire 1	22 élèves
Cours Élémentaire 2 et Moyen 1	22 élèves
Cours Moyens 1 et 2	22 élèves
Total	106 élèves

Composée de 4 classes, elle héberge également, dans des locaux spécifiques, un dispositif intercommunal aménagé pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans.

Les classes sont réparties sur un seul site, dans 2 corps de bâtiments séparés : l'un pour les classes maternelles, l'autre pour les classes élémentaires avec chacun leur cour de récréation respective.

L'équipe enseignante, fédérée autour du projet d'école validé par les instances académiques, travaille en collaboration avec l'accueil périscolaire et le Conseil Local de Parents d'Elèves pour accompagner tous les élèves dans leurs apprentissages en conformité avec les programmes nationaux ainsi que dans leur construction à la citoyenneté.

Une grande cour de récréation, un mini fronton, une salle plurivalente, une salle d'arts visuels et des équipements numériques sont à la disposition des élèves et de leurs enseignants pour permettre à tous des apprentissages dans les meilleures conditions possibles.

Ecole Publique Primaire
2 rue des écoles, 40300 St-Lon-les-Mines
Mail : e.stlonlesmines@ac-bordeaux.fr



› Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les Temps d'Activités Périscolaires sont des temps d'activités organisés par la commune en complément de la journée de classe qui visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives etc...

Les TAP sont gratuits, s'adressent aux enfants des classes du CP au CM2 et sont animés par 2 animateurs territoriaux et des intervenants extérieurs.

Ils fonctionnent en ateliers qui se déroulent de **15h45 à 16h45 les lundi, mardi et jeudi.**



Les activités sont proposées par période afin de permettre aux enfants de participer à tous les ateliers :

- des ateliers créatifs,
- des ateliers jeux sportifs,
- des ateliers jeux musicaux,
- des ateliers découverte du langage des signes,
- des ateliers théâtre,
- des ateliers lecture.

Pour la période du 5 novembre au 21 décembre une cinquantaine d'enfants étaient inscrits aux 3 ateliers proposés : créatifs, jeux musicaux et jeux sportifs.

Pour les inscriptions ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Céline LADONNE, responsable de l'accueil périscolaire au 06 43 74 04 66.

› L'accueil périscolaire (ALSH) du matin et du soir

L'accueil périscolaire est un service géré par la Mairie qui accueille les enfants scolarisés à l'école dès l'âge de 3 ans. Il est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Protection des Populations.

Les enfants sont pris en charge par une équipe de 4 agents communaux qui proposent différentes activités (aide aux devoirs, jeux libres, coloriages, jeux extérieurs).

INFOS PRATIQUES

Les horaires :

- Lundi: 7h30 - 8h30 / 15h20 - 18h30
- Mardi: 7h30 - 8h30 / 15h20 - 18h30
- Mercredi: 7h30 - 9h
- Jeudi : 7h30 - 8h30 / 15h20 - 18h30
- Vendredi : 15h - 18h30

Les tarifs :

Le tarif horaire est modulé en fonction de l'avis d'imposition ou de non imposition et il est facturé à la demi-heure :

- 0,50 € la demi-heure pour les familles imposables
- 0,40 € la demi-heure pour les familles non imposables

Pour les inscriptions ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter

Madame Céline LADONNE, responsable de l'accueil

périscolaire au 06 43 74 04 66.

Mail : alshperiscostlon@gmail.com

› La restauration scolaire

Ce service est proposé et géré par la mairie. Les repas, de qualité, sont confectionnés sur place. Le choix rigoureux des fournisseurs, la forte proportion de produits frais et les contrôles effectués par le Laboratoire Vétérinaire Départemental garantissent la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel des repas servis. Tarif du repas au 1^{er} septembre 2018 : **2,40 €**

Renseignements auprès de Madame Anne-Marie

LARRODE, responsable de la cantine.

Portable : 06 85 83 21 93

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Mairie	05 58 57 80 53
Mairie télécopieur	05 58 57 84 40
Agence postale	05 58 57 80 40
Aide-ménagère, téléalarme	05 58 57 80 53
Assistante sociale	05 58 41 08 98
CCAS Solidarité	05 58 57 80 53
Cabinet dentaire	05 58 57 84 19
Ecole de musique	05 58 57 66 84
Ecole maternelle	05 58 57 69 75
Ecole primaire publique	05 58 57 83 08
Secours populaire	05 58 56 11 12
Enfance maltraitée	119
Femmes Violences Ecoute	3919
Aide aux victimes	08 842 846 37

› Mairie [Tél : 05 58 57 80 53 - Fax : 05 58 57 84 40]

Secrétariat ouvert au public tous les matins, du lundi au samedi, de 9h15 à 12h15.

Renseignements, démarches administratives, informations, sur www.saintlonlesmines.fr

Rencontre avec les élus ou Monsieur le Maire :

sur rendez-vous.

› Agence Postale [Tél : 05 58 57 80 40]

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h45 à 15h30. Le samedi de 9h à 12h.

› Recensement militaire

Les jeunes, dès leur 16 ans doivent se faire recenser soit en se déplaçant au secrétariat de la mairie, soit par internet sur : service-public.fr

› Ordures ménagères

Passage du camion ramasseur le mercredi ou le jeudi selon les quartiers.

Merci de privilégier le dépôt en point tri, moins coûteux. Les conteneurs spécifiques de ces points tri sont installés au dépôt de Matelot et au quartier Claverie, route de Dax.

› Corps durs et encombrants

Déchetterie de Peyrehorade : route de Cagnotte, les mardi, mercredi et vendredi de 15h à 18h.

Ou **déchetterie d'Orthevielle**, sur la D6, les lundi, mercredi et samedi en hiver de 8h à 12h et de 13h15 à 18h et en été de 8h30 à 12h et de 13h45 à 19h.

› Assistantes maternelles agréées

COQUET Michèle : 07 60 06 37 79
(dès février 2019)

FAINTRENIE Caroline : 05 58 97 50 27

POURTEAU Aurélie : 07 70 02 11 86

RODDE Emmanuelle : 06 07 63 46 07

› Nouveaux Saint-Lonnais

Merci de passer à la mairie pour prendre contact afin de faciliter les diverses démarches administratives.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Bâtiments - Adjoint : Alain CHASSEUR

Réalisations 2018

› **Modernisation de la bibliothèque**

La bibliothèque municipale a été rajeunie :

- pose d'un parquet flottant au sol,
- remplacement du plafond,
- pose de radiateurs et de luminaires neufs,
- nouvelles peintures des murs et des boiseries.

Ces travaux ont été réalisés par les employés communaux pour un coût total de **5 000 € TTC correspondant aux fournitures.**

En ce qui concerne l'aménagement intérieur, le mobilier a été remplacé et fabriqué sur mesure pour un montant de 7 614,58 € HT.



› **Logement communal (ancienne agence postale)**

Nous avons procédé au remplacement de la chaudière murale qui était vétuste, pour un coût **4 439,97 € HT.**

› **Restaurant scolaire**

Nous avons posé des bandeaux en alu recouvrant les planches de rive pour un coût de **1 793 € HT.**

› **Eglise**

Pour des raisons administratives, le projet de rénovation de l'intérieur de l'église a pris un peu de retard. Les travaux commenceront en début d'année 2019.



REGLES D'UTILISATION DES BATIMENTS (Mise à disposition des associations et particuliers)

Mur à gauche

Son accès n'est possible qu'avec un jeton, disponible en mairie pour un prix de 15 €. Son utilisation peut être occasionnelle sur des heures libres (cf planning à l'entrée du Mur à Gauche ou en Mairie).

Pour utiliser le Mur à Gauche à des fins non sportives, la clef de la porte d'entrée est disponible en Mairie et doit être restituée au terme de la manifestation.

Salle des associations

Elle est disponible pour toute association ou particulier ; se renseigner à la mairie pour les tarifs de location.

Local des clubs Pelote / Tennis / Pétanque

Les associations désireuses d'occuper ce local et de l'utiliser à d'autres fins que sportives, sont invitées à consulter le règlement intérieur rédigé par les trois clubs et à contacter chaque responsable de section.

Salle Labadie

Salle de réunion de toutes les associations, elle est également occupée par la section Danse, Gym, le Yoga, le Tai Shi, le Pilate et le Club du 3^{ème} âge. Il est donc recommandé de consulter le planning d'occupation de la salle avant de programmer une réunion.

Salle l'Ormeau

Salle de réunion mise à la disposition de toutes les associations.

Ecole de musique

Les salles sont réservées à l'école de musique mais peuvent être utilisées pour des répétitions, ceci en respectant les lieux (lumière, chauffage, etc...) ainsi que les décibels autorisés.

Court de tennis

Il est possible de jouer au tennis sans être licencié ni membre du club.

Voirie, Urbanisme - Adjoint : Eric LABASTE

Les conditions météorologiques exceptionnelles de cette année ont été préjudiciables à la voirie.

Les fortes précipitations ont généré d'importants travaux de terrassement, nettoyage et curage des fossés en bordure de la voirie, de manière répétitive, au fil des épisodes pluvieux.

Certains ouvrages d'art ont également été soumis à rude épreuve.

Notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux inondations répétées provoquées par les cours d'eau en crues.

L'entretien des fossés est capital pour l'état des chaussées. Leur rôle est d'assainir en permanence le corps de la voirie afin d'en préserver la structure.

Des fossés mal entretenus entraînent un vieillissement prématuré de la route et génèrent des coûts de réfection beaucoup plus élevés que les coûts d'entretien.

Cette année, le programme de revêtement routier n'a pas été très important. Etaient concernées **la voie du Cabé et la route de Claquin pour un coût de 24 490 € TTC.**

Le gros chantier de 2018 reste la réalisation du réseau d'assainissement d'eaux usées sur la route de la Payolle et les travaux de raccordement des usagers riverains desservis par ce nouveau réseau.

Ces derniers mois, la circulation a quelque peu été perturbée par ces travaux.

La chaussée, partiellement détruite, sera reconstituée provisoirement et mettra un certain temps pour se stabiliser.

Aussi, la plus grande prudence des usagers est vivement recommandée.

Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons de rouler lentement sur nos petites routes de campagne qui ne sont pas conçues pour le trafic actuel, de plus en plus dense.

De plus, n'oublions pas qu'en milieu rural il est normal de croiser des engins agricoles volumineux et qu'il faut **adapter sa conduite, faire preuve de patience et de civisme.**

LES COMMERCES

COMPLEXE COMMERCIAL

131 route de Peyrehorade

› **Le salon de coiffure "Twiggy Création"**

Tél. : 05 58 57 65 73

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 19h. Vendredi de 9h à 18h30 et samedi de 9h à 16h30.

› **Le salon d'esthétique "Sandy Esthétique"**

Tél. : 05 58 98 09 17 ou 06 84 90 27 44

Ouvert du mardi au samedi sur rendez-vous.

› **L'épicerie de Saint-Lon**

Tél. : 05 58 56 29 38

Ouverte du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 15h 30 à 19h30. Dimanche et jours fériés de 8h à 13h30. Fermée le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

BOULANGERIE "LE FOURNIL DE ST-LON"

14 route de la Payolle

Tél. : 05 58 70 31 43

Ouverture le matin : du lundi au samedi de 7h à 13h et le dimanche de 7h à 12h30. Ouverture l'après-midi : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 16h à 19h. Fermeture : mardi, jeudi et dimanche après-midi.

HÔTEL ET BISTRO "GNAC & PAUSE"

284 route de Peyrehorade - Logis des Landes

Tél. : 05 58 77 20 77

contact@gnac-e-pause.fr | www.gnac-e-pause.fr
www.facebook.com/GnacEPause

CENTRE MEDICAL SERAPEION

20 route du Herrou

- Pharmacie 05 58 57 65 69
- Cabinet dentaire :
 - Christophe Lafitte 05 58 57 84 19
 - Lilian Lafitte 05 58 90 23 33
- Cabinet kinésithérapie : 05 58 57 64 01
- Cabinet infirmiers 05 58 35 52 93 / 06 21 32 30 21
- Cabinet médical :
 - Dr Lambert 05 58 57 80 59
 - Dr Pons 05 58 57 88 07
- Cabinet ostéopathie :
 - Lucie Ladeveze 06 88 01 28 05
 - Eric Barrot 06 16 51 13 54
- Cabinet podologue-pédicure :
 - Laurent Larrieu 06 88 47 22 01
- Cabinet kinésologue :
 - Magalie Lassalle 06 70 55 75 65
- Cabinet sophrologie :
 - Marie-Jo Larrivière 07 88 18 09 52
- Cabinet Ergothérapie :
 - Damien Guinot 06 10 34 01 91

COMMISSIONS MUNICIPALES

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Adjointe : Annie BOULAIN

Souvent méconnues, les missions du C.C.A.S sont essentielles pour la cohésion sociale de la commune.

› Son fonctionnement

Le CCAS est un établissement Public constitué d'un Conseil d'Administration présidé par Le Maire et composé, en nombre égal, de membres de la Société Civile et d'élus du Conseil Municipal. Il fonctionne avec un budget autonome provenant de la Commune et de subventions d'associations locales (club du 3^{ème} Age et Saint Lon Solidarité)

Cet organisme de proximité propose différents accompagnements en matière d'aide sociale et travaille étroitement avec des partenaires tels que le Conseil Départemental des Landes, le CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans et différents organismes sociaux.

Il intervient essentiellement auprès des personnes en difficultés et des personnes âgées.

› Les actions du CCAS en lien avec les administrations :

- La constitution des dossiers au domicile de la personne âgée ou en mairie :

- Demande d'Aide Sociale,
- Dossiers APA (Aide Personnalisée pour l'Autonomie)
- Carte d'invalidité, cartes de stationnement,
- Dossier d'aide aux personnes en situation de handicap en relation avec la MLPH.

- L'accompagnement et le conseil dans les démarches administratives : en lien avec les assistantes sociales du secteur.

- **Le portage des repas** : ce service est assuré par le CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans. Il est possible de commander vos repas pour tous les jours de la semaine ou pour quelques jours seulement. Les menus sont adaptés à votre régime si besoin. **Tarifs du repas** : de 6,70 à 7,15 € TTC. Déductible à 50% des impôts ou crédit d'impôt.

Renseignements auprès du CIAS : 05 58 73 00 73



Le transport à la demande : Transp'Orthe.

Le service de transport à la demande s'adresse à tous les habitants du Pays d'Orthe et Arrigans, âgés de 12 ans et plus, aux personnes à mobilité réduite (possibilité d'un emplacement fauteuil avec prise en charge au domicile pour les personnes éloignées de l'arrêt).

- Trajet sur Dax pour un tarif de 2 € aller/retour
- Trajet sur le territoire pour un tarif de 1 €
- Inscription en Mairie ou à la Maison du Service Public à Peyrehorade, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (pour les mineurs : présence d'un parent obligatoire)

Renseignements en Mairie au 05 58 57 80 53 ou à la Maison des Services au Public au 05 58 56 80 88

- La téléalarme : service gratuit pour le bénéficiaire.

L'installation du dispositif au domicile est réalisée gratuitement par le Conseil Département des Landes. Le coût de l'abonnement annuel qui s'élève à 120 € est entièrement pris en charge par le CCAS (100 €) et le CIAS (20 €).

› Au niveau local, les propres actions du CCAS

- **Retour d'hospitalisation, de maternité** : sur présentation d'un bulletin d'hospitalisation, le CCAS propose **10 heures d'aide ménagère** pour un **montant forfaitaire de 30 €**.

- **Le colis de fin d'année** : distribué aux personnes de plus de 70 ans et plus par les élus du Conseil Municipal.

- **L'aide ponctuelle** : attribution de bons alimentaires, de carburant, aide au paiement de factures (eau, électricité).

Le rôle principal du C.C.A.S est d'aider les personnes qui rencontrent des difficultés passagères dans leur parcours de vie, directement ou en les orientant vers des services compétents en toute confidentialité.

LE MUSÉE DE LA MINE

Il retrace l'histoire de la mine de lignite de St-Lon depuis les débuts de l'exploitation, au XVIII^{ème} siècle, jusqu'à sa fermeture en 1949. Panneaux et vitrines présentent la grande richesse géologique du sol de St-Lon et le témoignage de la présence des hommes préhistoriques sur le

territoire (industrie lithique aurignacienne).

Entrée libre. S'adresser à l'Agence Postale ou à la Bibliothèque municipale : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30 et le samedi de 9h à 12h. Pour les groupes, contacter la Mairie au 05 58 57 80 53.



Fêtes et manifestations / Culture

Délégués : Patrice LAULOM / Sophie ROBERT

Les commissions "Culture" et "Fêtes et manifestations" ont pour mission de vous proposer des animations multiples et variées tout au long de l'année. **Agenda des rendez-vous à ne pas manquer en 2019 !**

- Samedi 5 janvier Vœux du Maire
- Vendredi 1^{er} février Concert David Olaizola
- Samedi 23 février Repas 3^{ème} âge
- Samedi 1^{er} juin Festi-Bière
- Samedi 8 au lundi 10 juin Accueil des Cantalous sur nos terres pour officialiser le jumelage
- Vendredi 21 juin Fête de la musique
- Vendredi 19 juillet Marché Gourmand
- Vendredi 23 au lundi 26 août Fêtes locales

LUDOTHÈQUE

La ludothèque itinérante de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans, « L'amuse d'Orthe » poursuit ses activités une fois par mois sur votre commune, afin de vous offrir un espace culturel et convivial, dédié aux jeux et aux jouets, pour tous les âges ! Nos équipes vous y proposent du jeu libre, du prêt mais aussi des animations ludiques. **Venez nombreux nous rendre visite à la salle des associations !**

Vos rendez-vous 2019 :

- Du mardi 15 au vendredi 18 janvier
- Du mardi 12 au vendredi 15 février
- Du mardi 19 au vendredi 22 mars
- Du mardi 9 au vendredi 12 avril
- Du mardi 14 au vendredi 17 mai
- Du mardi 25 au vendredi 28 juin
- Du mardi 16 au vendredi 19 juillet

Horaires d'ouverture pendant les périodes scolaires :
mardi : 10h-12h ; mercredi : 9h-12h et 14h-18h30 ; jeudi : 9h-12h ; vendredi : 9h-12h.

Tarifs : séance de découverte gratuite. Jeu sur place : 20 euros/an/famille (30 euros pour les extérieurs à la CCPOA). Jeu sur place et prêts : 30 euros/an/famille (40 euros pour les extérieurs à la CCPOA).

N'hésitez pas, c'est ouvert à tous, petits et grands, et il n'y a pas d'âge pour s'amuser !!!

L'équipe de la ludothèque, Aline et Christine

Plus d'informations sur www.pays-orthe-arrigans.fr
ou 06 12 59 58 57 ou amusedorthe@orthe-arrigans.fr

LA BIBLIOTHÈQUE

NOTRE BIBLIOTHÈQUE MODERNISÉE

Après 3 mois de fermeture, notre bibliothèque a rouvert ses portes en juin dernier avec un local rénové du sol au plafond et des espaces réaménagés pour plus de confort et d'attrait tant pour les adhérents que pour les bénévoles qui assurent les permanences. Ses collections ont été « dépoussiérées » déjà l'an passé pour laisser place à de nouveaux livres achetés avec des fonds municipaux ou prêtés par la Médiathèque des Landes, qui offrent des choix plus modernes dans tous les types de lecture.

La bibliothèque a non seulement changé de look mais également sa manière de fonctionner grâce à sa totale informatisation. Aujourd'hui, tous les adhérents (136 en plus des élèves des écoles publique et privée) peuvent, avec leur numéro d'identifiant et leur mot de passe, s'inscrire sur la médiathèque numérique de « médialandes » et accéder gratuitement à une large sélection de ressources en ligne (livres, musiques, films, magazines, autoformations...)

La municipalité remercie ses 4 bénévoles actuelles qui œuvrent pour que tout St-Lonnais profite de cet espace culturel qui, dans un proche avenir, pourrait s'enrichir d'activités autres, telles que : spectacles pour la petite enfance, rencontres d'écrivains, portage de livres à domicile, goûters-lecture, etc... **Toute personne désireuse de s'investir dans ce cadre culturel et ludique sera la bienvenue...**

La volonté municipale étant de faciliter l'accès à la bibliothèque, elle en garde la gratuité et élargit ses horaires d'ouverture grâce à l'accord de ses bénévoles, soit :

- les mardi et jeudi de 16h à 18h,
- le mercredi de 14h30 à 16h30
- le samedi de 10h à 12h.

Nous remercions nos adhérents de leur fidélité et espérons que notre bibliothèque restera un lieu ouvert à tous facilitant les passerelles entre les loisirs, le divertissement et l'information.



INFORMATIONS MUNICIPALES

LES COMPTEURS LINKY : QU'ES AQUO !!

Le compteur Linky est un compteur communicant, disposant d'une technologie qui permet de mesurer en temps réel, de manière détaillée, une consommation d'électricité. Il permet aussi des interventions à distance.

La transmission des données s'effectue par courants porteurs, en ligne dans le circuit électrique des habitations vers le gestionnaire du réseau chargé du comptage.

L'état français, qui applique une directive européenne fixant aux états membres l'objectif de déployer des compteurs communicants dans 80 % des foyers européens d'ici 2020, a chargé ENEDIS d'installer en France 35 millions de compteurs pour un coût de 5 milliards d'euros.

Là où les compteurs ont été installés, parfois, plusieurs problèmes ont été relevés :

- des coûts cachés,
- le mauvais fonctionnement de ces compteurs,
- la mise en cause des libertés individuelles,
- un piratage aisé,
- des effets nocifs pour la santé,
- l'exclusion par les compagnies d'assurance de la prise en charge Responsabilités Civile des dommages liés aux ondes électromagnétiques,
- des économies d'énergie non prouvées.

Les radiofréquences injectées dans le circuit électrique des habitations se propagent dans l'air environnant, mesurables jusqu'à 2,5 m de tous les câbles encastrés dans les murs, qu'ils soient apparents ou non et dans les appareils eux-mêmes.

Actuellement, il existe un très fort doute de l'innocuité de ces ondes électromagnétiques, qui sont classées « cancérogène possibles » par le Centre International de recherche sur le cancer, dépendant de l'Organisation Mondiale de la Santé.

De nombreux cas d'incendie provoqués par des compteurs communicants ont aussi été constatés.

Au vu de toutes ces raisons et dans l'attente des résultats plus complets sur les contraintes, dangers et risques liés à l'installation des compteurs « Linky », le conseil

municipal a refusé, par délibération du 30 mars 2016, la mise en place de ces nouveaux dispositifs sur la commune de St Ion.

Cependant, conformément à la réglementation et au titre du contrôle de légalité, **cette délibération a été transmise à la Préfecture des Landes**, qui nous a signifié les **observations** suivantes :

- Ce nouveau dispositif répond à la transposition dans la loi française d'une directive européenne. Ainsi, ENEDIS (ex ERDF) a l'obligation légale de déployer ses compteurs. Les communes ne sauraient aller à l'encontre d'un dispositif prévu par la loi.
- De plus, notre commune a transféré sa compétence en matière de distribution d'énergie électrique au SYDEC, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le département. Ainsi la commune ne peut plus prendre des décisions dans les domaines de compétences transférées.
- Enfin, seul le concessionnaire a le droit de développer et d'exploiter les compteurs.
- Compte tenu de ces éléments, **la délibération du 30 mars 2016 est entachée d'illégalité** et la préfecture demande de réunir le conseil municipal pour la retirer dans les meilleurs délais.
- **Le non respect de cette notification entraînerait une décision de déferé devant le Tribunal Administratif.**

Compte tenu de ces observations la municipalité a annulé la délibération du 30 mars 2016 lors de la séance du conseil municipal du 2 juin 2016.

Il semble donc très difficile pour une collectivité de s'opposer au déploiement des compteurs « Linky » sur son territoire sans risquer des poursuites pénales pour d'éventuels préjudices indemnifiables auprès d'ENEDIS et qui impacteraient lourdement les finances communales.

Toutefois, de plus en plus d'abonnés, aidés par des associations de consommateurs, refusent l'installation de ces dispositifs sur leur propriété.



Le SITCOM Côte Sud des Landes constitue l'un des acteurs principaux du territoire en matière de transition énergétique...

L'UVE (Unité de Valorisation énergétique) de Bénèze-Maremne

Nos déchets deviennent une ressource.

D'une capacité de 83 000 tonnes/an, l'UVE produit **50 GWh** d'électricité chaque année, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune d'environ **30 000 habitants**. L'UVE est par ailleurs depuis début 2018 certifiée **ISO 50 001**, signe d'une parfaite maîtrise énergétique et environnementale de l'installation.



La Charte Objectif CO²

Le SITCOM engagé dans une démarche de réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre.

Le SITCOM a signé une **Charte Objectif CO²** en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et l'ADEME. Il s'engage ainsi dans une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effets de serre de son activité de collecte des déchets ménagers en se fixant un objectif de réduction et un plan d'actions sur une durée de 3 ans.



Le SITCOM est ainsi la première structure publique française en charge de la collecte des déchets à s'engager dans une telle démarche.

Une toiture photovoltaïque

Le SITCOM a été retenu par la Commission de Régulation de l'Énergie pour l'installation d'une toiture photovoltaïque d'1,4 ha sur son bâtiment de maturation des mâchefers.

En partenariat avec la Communauté de Communes MACS et la société QUADRAN, cette installation permettra la production annuelle de 2 GWh d'électricité, soit la consommation annuelle d'une ville de 1200 habitants. Cet ouvrage constituerait la plus grande toiture photovoltaïque de la région.

LA VIE DES ÉCOLES

CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ELEVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'année qui vient de passer a donné lieu au traditionnel **café de la rentrée**, au spectacle de **noël**, à un goûter déguisé pour le **carnaval**, notre **vide grenier** du mois de mars et le **spectacle de fin d'année**. Les enfants ont pu profiter d'une sortie dans un **village gaulois à Rieux Volvestre** pour les grands et une **visite d'un éco lieu** dans les landes pour les maternelles.

Cette année un **grand projet** est prévu et il conduira les enfants de l'élémentaire à passer une semaine sur une péniche sur le canal du midi. Le CLPE vous sollicitera certainement pour apporter votre aide à des manifestations qui auront pour but de financer ce projet.

Événement à venir :

- Spectacle de Noël, le 17 décembre 2018.
- Vide grenier, le 3 mars 2019.
- Fête de l'école, le 29 juin 2019.

En comptant sur votre participation.

Michaël Cavrot,
pour le Conseil Local des Parents d'Élèves

ÉCOLE NOTRE DAME

Dans un ancien corps de ferme réside une jolie école rurale. Un potager, un grand pré, une cour ombragée... Tout y est fait pour que chaque élève accueilli s'y sente bien. Son projet d'école est animé par des valeurs humanistes partagées avec les familles... Venez rencontrer son équipe dynamique et passionnée.

Magalie MATTIUSI / Chef d'établissement



326 route de Peyrehorade
05 58 57 80 69
notredame.stlon@orange.fr
www.notredamestlon.fr



LA VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS ET LEURS RESPONSABLES

- › **Anciens Combattants**
R. Labaste 05 58 57 86 43
- › **Antenne du Conservatoire
de Musique des Landes**
S. Régner 05 58 57 66 84
- › **Association communale de chasse**
R. Libier 05 58 57 87 82
- › **A.P.E. (Parents d'élèves de l'école publique)**
M. CAVROT 06 58 48 25 65
- › **A.P.E.- C.D.L. (Parents d'élèves école de musique)**
J.F. Blanc 05 58 56 92 31
- › **A.P.E.L. (Parents d'élèves école privée)**
B. BIGOTTE 06 06 46 83 19
- › **L'Atelier du mot**
J.F. Blanc 05 58 56 92 31
- › **Comités des fêtes**
I. FORSANS 06 13 30 51 15
M. DARRACQ 06 31 07 21 04
- › **Comité de jumelage**
P. DULHOSTE 06 22 78 56 38
- › **Donneurs de Sang**
M. Matabos 05 58 57 83 95
- › **Familles Rurales**
X. POYDENOT 05 58 56 28 96
- › **Foyer des Jeunes**
M. DARRACQ 06 78 45 42 74
S. MATABOS 06 07 65 44 73
- › **Fronton Saint-Lonnais**
F. Lambert 05 58 57 80 59
- **Section danse de société**
B. Siberchicot 05 58 57 83 73
- **Section gym d'entretien**
C. Cormier 06 63 12 91 14
- **Section pilate**
C. Cormier 06 63 12 91 14
- **Section danse**
M. PEYRES 06 70 90 39 87
- **Section pelote**
C. LADONNE 06 17 54 03 49
- **Section tennis**
G. Volny-Anne 05 58 57 66 87
- › **Los Tranquillos**
A. Martinez 06 82 51 10 30
- › **Lou Youens de d'Aouts Cops
(les jeunes d'autrefois)**
J. Castera 09 53 02 04 07
- › **Orthe main nue**
C. Lafitte 06 86 16 85 83
- › **St Barthélémy (restauration église)**
J. Forsans 05 58 57 68 50
- › **St Lon Solidarité**
R. Larrodé 05 58 57 67 88
- › **Yoga**
M. de Lataillade 05 58 57 80 68

ASSOCIATION L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG



L'Etablissement Français du Sang (EFS) est l'unique opérateur civil de la transfusion sanguine en France. Sa mission est d'assurer l'autosuffisance nationale en produits sanguins.

Afin de satisfaire les besoins, des collectes mobiles sont prévues, nous avons participé à l'organisation de quatre d'entre elles :

- le 2 mars à Heugas 56 dons (5 premiers dons)
- le 8 Juin à St-Lon 85 dons (4 premiers dons)
- le 5 septembre à Heugas 74 dons (1 premier don)
- le 30 Novembre à St Lon 86 dons (6 premiers dons)

En tant que donneur, pour vous protéger et pour que votre don se déroule dans les meilleures conditions, des critères essentiels sont à respecter :

- être âgé(e) de 18 à 70 ans pour le don de sang total et 65 ans pour le don de plasma ou de plaquettes,
- peser au moins 50 kg,
- être reconnu apte au don lors de l'entretien médical préalable,
- être muni d'une pièce d'identité.

Nous vous invitons et vous encourageons à venir donner lors des **collectes de 2019** :

- le lundi 4 février à St-Lon,
- le lundi 15 avril à Heugas,
- le lundi 29 juillet à Heugas,
- le lundi 28 octobre à St-Lon.

Merci à tous les donneurs, les bénévoles, les municipalités et les différentes associations qui nous soutiennent et nous aident. Donner, c'est juste un geste pour sauver des vies, mais le receveur est absent et inconnu, l'anonymat, prend ici tout son sens.

Le don de sang est un acte de partage, gratuit et solidaire fondé sur un modèle éthique qui a démontré son efficacité et sa raison d'être.

A vous tous, bonne année, bonne santé et n'hésitez pas à venir donner.

Le président, Michel Matabos.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous voici au seuil de Noël 2018 et du nouvel an. L'association des Anciens Combattants vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2019.

Je remercie toutes les personnes qui viennent se recueillir devant le monument aux morts pour toutes les cérémonies commémoratives. Monsieur le Maire Roger LARRODÉ et son Conseil municipal, les enseignants entourés de nombreux élèves que je félicite, la musique de Port de Lanne et tous les présents.



Bureau de l'association, pas de changement.

Toute personne désirant participer à nos activités de mémoire sera la bienvenue. Tél. 05 58 57 86 43

Deux des nôtres nous ont quittés. Combattant en Afrique du nord, blessé au combat à 21 ans, Jean Placin est décédé en novembre 2017.

Honneur a été rendu à notre ancienne camarade Josette LAHILLADE, adhérente veuve, décédée en juillet cette année. Aux familles nous présentons nos sincères condoléances.

Souvenons-nous de nos grands pères « Poilus » Saint-Lonnais pour ce centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Nous vivons et allons vivre des moments intenses de souvenirs, nous rendons un hommage particulier à ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions jouir de ce bien inestimable qu'est la liberté. Ils étaient de toutes conditions, ouvriers, artisans, agriculteurs, médecins, avocats, chefs d'entreprises, et solidaires les uns des autres.

Certains ne sachant ni lire ni écrire, se faisaient rédiger ou lire les lettres par leurs copains. Rappelons-nous de leurs souffrances et de leur courage.

Une fois de plus, il apparaît que la paix exige une volonté patiente, tenace, de maintenir le cap, de respecter les accords signés, d'encourager tout ce qui peut contribuer à l'entente et à la collaboration de tous les pays du monde.

En ces journées de commémorations, rappelons-nous de toutes ces femmes qui ont vécu dans des circonstances très difficiles durant la guerre et qui ont su tenir leur rôle dans les champs, les usines et avec leurs enfants.

Aussi est-il important que les parents, les enseignants, les hommes et les femmes de bonne volonté proposent à la jeunesse de s'engager dans un passionnant travail de mémoire. Nous le devons à tous ceux qui ont donné leur vie pour que la liberté triomphe. Qu'ils leur apprennent aussi que la paix exige de chacun de nous de pratiquer « la tolérance et la solidarité » alors peut-être, se réalisera l'espérance des anciens combattants.

« Peuples soyez unis, hommes soyez humains »

Les membres du bureau et leur Président



LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE ET SUIVANTS : LOUS YOUENS DE D'AOÛT COPS

1978 - 2018... Cette année le club du 3^{ème} âge "Lous Youens de d'Aouts Cops" fête ses 40 ans.



Durant toute l'année, nous avons mis l'accent sur des animations différentes et originales, avec la **création d'un nouveau logo**, imprimé sur les serviettes lors du repas de printemps. Pendant ce repas, 2 musiciens manouches ont enchanté nos oreilles avec leurs guitares et leur répertoire festif. L'ambiance a très vite incité quelques convives à la danse.



La période des **bals musette** a connu une bonne participation. Le club a offert l'entrée du premier bal de février à tous les danseurs afin de les remercier de leur assiduité à venir à St-Lon depuis de nombreuses années. Au bal de juillet, un verre de Crémant d'Alsace a été également offert à chaque danseur dans le cadre de cet anniversaire.

En juin, durant 4 jours, une trentaine de voyageurs a fait une **escapade dans le Cantal** via Champagnac les Mines afin de rejoindre le comité de jumelage pour assister à la signature de la charte par les élus de nos deux communes.

Les **sorties d'un jour** ont toujours autant de succès et le passage par la frontière est une étape incontournable ; la sortie "Palombes" n'est à manquer sous aucun prétexte.

L'activité **gym douce**, de plus en plus prisée par de nouvelles adhérentes a repris début septembre. L'horaire du lundi réservé au club, de 15h à 17h, ne pourra être déplacé. Si cela est nécessaire, et à l'issue d'une concertation avec la monitrice, l'ensemble du groupe pourra se scinder en 2 afin d'évoluer plus aisément.

Le repas de fin d'année, offert à tous nos adhérents, a eu lieu début décembre avec une forte participation. Le résultat de la recette de billets de bourriche sera reversé au CCAS de la commune.

Comme le veut la coutume, un **colis de Noël** sera distribué aux personnes ayant 80 ans et plus. Cette année 60 colis seront confectionnés :

- 25 colis conséquents pour les personnes sédentaires,
- 35 colis moins garnis, en complément du repas de fin d'année.

Nous rappelons que l'accent a été mis sur la qualité avec des produits élaborés par des producteurs locaux.

Nous souhaitons également la bienvenue aux 18 nouvelles adhésions qui sont venues grossir les effectifs de l'association.

Le Bureau et le Conseil d'Administration par la voix de son Président, vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année. **Joyeux Noël et bonne année à toutes et tous.**



LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SAINT BARTHÉLÉMY

L'année 2018 devait connaître la concrétisation des travaux de la rénovation de l'église. Après trois appels d'offres infructueux, le projet a pris du retard.

Nous pouvons envisager un commencement de cet ouvrage en début 2019 avec une fermeture temporaire d'environ six mois. Nous ne manquerons pas l'occasion de vous faire part des nombreuses décisions sur l'avancement des travaux.

St-Lonnais et St-Lonnaises, nous vous solliciterons pour permettre de participer diversement à notre action. Nous vous rappelons qu'il est toujours possible d'apporter votre contribution sous forme de dons déductibles de vos impôts.

L'année 2019, sera sans doute l'année de l'aboutissement de la restauration de l'église. L'association St Barthélémy vous présente les meilleurs vœux 2019.



SAINT-LON SOLIDARITÉ



Comme tous les ans, nous rappelons que « Saint-Lon Solidarité » est une association sans caractère politique ou confessionnel, dont le seul objectif est de récolter des fonds pour les redistribuer intégralement à des organismes reconnus d'utilité publique.

Cette année encore, grâce à la récolte de fonds provenant de lotos, repas, vide-greniers, ventes de livres, etc... nous avons remis 6 800 € de dons, à savoir :

- Centre Communal d'Action Sociale de St-Lon : .1 500 €
- Croix Rouge 1 000 €
- Secours Populaire 1 000 €
- Restos du Cœur de Peyrehorade 700 €
- Ligue Contre le Cancer 800 €
- Autisme Landes 700 €
- Des Mains et des Signes 600 €
- Amnesty International 500 €

Suite à notre article de l'an passé quelques bénévoles, plus jeunes, sont venus grossir le rang de ceux qui continuaient à œuvrer depuis de nombreuses années malgré la fatigue des ans. **Nous serons toujours heureux d'accueillir d'autres candidats à s'investir dans des activités à but humanitaire.**

Les 3 bénévoles, qui s'investissent dans les vide-greniers et autres vide-poussettes, voient les réserves diminuer. C'est pourquoi si certains Saint-Lonnais veulent se débarrasser d'objets usuels ou décoratifs, outillage, jouets, laine à tricoter, etc..., ils peuvent les déposer à la Mairie. Ces dons seront ensuite stockés jusqu'aux prochaines ventes.

Encore merci à tous ceux qui participent d'une manière ou d'une autre à la pérennité de notre association.

L'ATELIER DU MOT

Cette nouvelle association est conçue pour apporter une offre culturelle novatrice sur le Pays d'Orthe-et-Arriens. Elle concentre ses objectifs autour des mots, de la littérature, des conférences, du théâtre et des spectacles de petites formes, en favorisant ainsi une réelle proximité.

› Les événements à venir :

L'émoi des mots - Mars, avril et mai 2019

Moment fort sur une dizaine de lieux, en association

avec le Printemps des poètes et la semaine de la francophonie.

Les Rencontres Jean Rameau - 28 et 29 juin 2019

Au Pourtaou, sur la commune de Cauneille.



LA VIE ASSOCIATIVE



FAMILLES RURALES
Association St-Lon-les-Mines et Pays d'Orthe

Voici toutes les activités que nous proposons et qui s'adressent à tous les membres de la famille.

› Marche Santé :

- Marche niveau supérieur : lundi et Jeudi de 9h à 11h (été) et de 8h30 à 10h30 (hiver).

- Marche niveau débutant : mardi à 9h pour une heure et demi de marche.

Rendez-vous au Foyer des Jeunes de St-Lon-Les-Mines - Gratuit.

› **Atelier Loisirs créatifs** : avec des matériaux et objets à recycler. Petits travaux de couture, décoration maison, broderie... **Adolescents et adultes - 15 €/an - Lundi 14h / 17h.**

› **Atelier Sophrologie** : pour apprendre à mieux se connaître, à accéder à un mieux-vivre, un équilibre et trouver une paix intérieure avec soi et avec les autres. Cette méthode vise à améliorer la qualité de vie de ceux qui la pratiquent, en mettant le corps et l'esprit en harmonie.

› **Atelier « Form' Equilibre »** : avec le concours de l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) cet atelier s'adresse aux personnes de plus de 50 ans adhérentes ou non. Des exercices pour renforcer son équilibre et apprendre des postures clés, des conseils pour comprendre les fragilités liées au vieillissement, les risques liés à l'environnement. 12 séances d'1h30.

› **Atelier cuisine** : partage des savoirs faire, du coût des ingrédients et du repas. **Thèmes** : charcuterie, asperges, plancha, légumes, salades composées, le chocolat...

« **La petite histoire de la soupe à travers les âges** » : journée intergénérationnelle durant la semaine du goût.

› **Sorties culturelles** : visite d'un lieu culturel régional, en famille - Gratuit. (Observatoire de Dax, Maraix d'Orx, Phare de Contis, Monastère de Sorde l'Abbaye...)

› **Vide grenier** : dimanche 16 octobre 2018

› **Mémoire de la famille** : chaque famille a son histoire. Pensez-vous à la transmettre ? Elle est le repère de vos enfants et petits-enfants. **Travail en groupe - Gratuit.**

› **Soirée débat "soutien à la parentalité"** : gratuit et ouvert à tous, adhérents et non adhérents. Echange avec un spécialiste sur un thème choisi par rapport à l'éducation des enfants ou adolescents. *Exemples* : « *Le cerveau des enfants, un potentiel infini* » soirée débat organisée par l'Association Pour Une Education Bienveillante, Colosse

aux pieds d'argile (Prévention / Agressions sexuelles), Thérapeute familiale (les enfants et les écrans...).

› **Théâtre-Forum** « Les Doutes de Léo » sur le thème de l'esprit critique à l'ère du numérique, les dangers d'internet..

› **Le Parcours du coeur** : une marche est organisée au printemps, parrainée par la Fédération Française de Cardiologie.

› **Fête du Sentier Botanique** : marche autour du sentier botanique. Apéro / Pique-nique / Grillades.

› **Formation Premier Secours** : avec le concours de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers.

Pour pouvoir participer, il vous suffit d'adhérer à l'association : 23 € / an pour la famille.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES Saint-Lon-les-Mines et Pays d'Orthe

Tél. : 06 11 35 39 40 / 05 58 57 61 58 (le soir)

Mails : rochette.c@wanadoo.fr

xpoydenot@yahoo.fr

www.famillesrurales.org/landes

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action. Famille ; Jeunesse ; Environnement ; Consommation ; Loisirs ; Vie associative ; Education ; Tourisme ; Formation. Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.

PAYS D'ORTHE MAIN NUE

Les Saint Lonnais sont largement représentés au sein du club de Pays d'Orthe Main Nue (environ la moitié de l'effectif) ; ils ont bien contribué à la moisson de récompenses de la saison 2017-2018 : **Xavier Bassibey** : finaliste du championnat des Landes place libre et du Tournoi trinquet de Saubrigues en mini-poussins. **Arthur Leweurs** : finaliste du championnat des Landes place libre mini-poussins. **Clément Guenou** : finaliste de la Coupe des Landes trinquet, vainqueur en mur à gauche et en place libre, finaliste du tournoi de Saubrigues en mini-poussins. **Maël Boneil** : vainqueur de la coupe des Landes mini-poussins en place libre. **Hugo Pommiers** et **Amaury Fernon** : vainqueurs de la Coupe de l'Avenir mini-poussins en place libre. **Nathan Borau** : en poussins, vainqueur du Challenge de l'espoir en mur à gauche et finaliste en place

LA VIE ASSOCIATIVE

PAYS D'ORTHE MAIN NUE (SUITE)

libre. **Maxime Bacqueyrisses** : finaliste du Challenge de l'Espoir en place libre poussin. **Dorian Hayet** : finaliste du Challenge de l'Espoir benjamins en trinquet. **Tom Glize** : vainqueur de la Coupe des Landes Benjamins. **Renaud Peyres** : finaliste du championnat des Landes Minimes en place libre. **Vincent Bassibey** : vainqueur de la Coupe des Landes place libre minimes. **Baptiste Marimpouy** : champion des Landes cadets en trinquet et finaliste en place libre. **Elie Labaste** : finaliste du Championnat des Landes place libre cadets.



Que des POMNistes sur et autour du podium place libre cadets

Brice Calléjas : finaliste du championnat des landes place libre 3^{ème} série et des tournois de l'Académie Pelote Passion de Peyrehorade et Arcachon. **Etienne Lafitte** : vainqueur de la rencontre Landes/Catalogne en mur à gauche, 1^{er} à l'Escalot de l'Académie Pelote Passion (finaliste à Seignosse et à Peyrehorade, vainqueur à Vielle Saint-Girons et à Arcachon). **Eric Labaste** : finaliste du championnat des landes mur à gauche et champion en place libre en 3^{ème} série. **Nicolas Iturrart** : finaliste du championnat des landes mur à gauche et place libre en 3^{ème} série. Et enfin **Amédée Lafitte** : finaliste du Tournoi International de Saubrigues, et finaliste Championnat des Landes tête à tête trinquet : il lui reste encore à progresser un peu pour inquiéter Jean-Philippe Bénesse. Nous avons été un peu déçus qu'il n'ait pas été sélectionné pour les Championnats du Monde de Barcelone.

En plus de tous les championnats et tournois (Bardos, Guiche, Union Basque, Amorebieta en Espagne), 9 de nos joueurs ont intégré l'Académie Pelote Passion, 4 ont suivi les « Stages Panpi », organisés par le Comité des Landes sous la houlette du grand Panpi Laduche.



Tournoi à Amorebieta (Espagne)

A la rentrée de septembre, nous avons mis en place des entraînements techniques tous les mardis pour les seniors avec Jean-Michel Mendy, l'ancien entraîneur de l'Equipe de France de mur à gauche ; nous avons ouvert l'école de pelote aux filles : elles sont pour l'instant 3, travaillent avec la très douce pelote de frontball et ont l'air de bien s'amuser ; par contre nous n'avons pas relancé le groupes des plus grandes, on s'en occupe, promis !

Au delà des résultats sportifs, notre club est fier de participer à la vie du village et des alentours, à la solidarité, à l'identité, et au bien vivre : pour cela nous nous attachons à organiser des activités et des « spectacles » attractifs et abordables ; en voici quelques uns, en vrac :

- Les 6 journées de sport adapté en janvier et février, en collaboration avec la municipalité, le Comité des Landes de pelote et le Service Sport et Intégration du Département



Sport adapté en janvier, avec parmi les stagiaires le St Lonnais Joseph Courtiade

- Notre tournoi loisir du printemps, avec 71 équipes cette année (un record), réparties en catégories garçons, filles et mixte
- Nous avons accueilli les finales de championnat de France jeunes en mur à gauche, et les premières finales de frontball de l'Histoire
- Des actions solidaires : « Peyrehorade en rose » au profit de la recherche contre le cancer, où chaque fois qu'une maman ou une copine de POMNiste s'inscrivait, nous rajoutions 5€, et notre traditionnel partenariat avec l'Association Avenir Jeunesse Guinée
- La réception de 15 jeunes Parisiens pour une journée de découverte de la main nue en avril
- L'animation des fêtes de Saint Lon, Bélus, Port de Lanne, Heugas, Sames...
- Les « Mardis de Peyrehorade » tout l'été
- L'année se terminera par notre traditionnelle fête de la pelote le 1^{er} décembre

Nous remercions la municipalité, les institutions, nos partenaires et nos membres bienfaiteurs qui nous assurent la possibilité matérielle d'assurer toutes ces actions.

Bonne année sportive à tous !

LA VIE ASSOCIATIVE

FOYER SAINT-LONNAIS

L'année 2018 s'achève et cette année encore les activités phares du foyer ont connu un franc succès.

Tout d'abord avec **le théâtre** qui comme chaque année a eu lieu aux Rameaux et à Pâques. La pièce "Détenation provisoire" jouée par nos acteurs amateurs a amené près de 650 spectateurs. En première partie ce sont nos acteurs en herbe de l'atelier théâtre qui ont fait le spectacle avec "Poste Merlin".

Pour la période estivale nous avons lancé les hostilités avec le **Pot Luck**, qui cette année a eu lieu au foyer, où environ 120 personnes sont venues participer à cette soirée.

C'est ensuite **La Heste du Pioc** début août, qui a une fois de plus eu un grand succès avec près de 800 convives tous réunis autour du feu, pour une soirée festive animée par les Bombaceros de Peyrehorade.

Cette année le Foyer a proposé un camp surf durant 3 jours, où 11 ados ont participé. Au programme surf, paddle et bodyboard.



La bonne humeur était au rendez-vous seul le temps nous a joué quelques tours. Une expérience qui a ravi les apprentis surfeurs.



La bonne humeur, la convivialité, le partage ont rythmé les activités proposées. Un Grand MERCI à tous les bénévoles qui ont fait que les activités ont eu un si beau succès.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2019.

Le conseil d'administration.



COMITÉ DES FÊTES DE ST-LON

Le comité des fêtes est une association dont tous les Saint-Lonnais sont automatiquement membres. Notre but est de proposer des animations qui plaisent au plus grand nombre. Des personnes souhaitant faire vivre le village se rendent disponibles afin que des activités vous soient proposées. Le travail de tous ces bénévoles est formidable. Cette année encore, nous avons organisé 2 événements majeurs :

- **La mayade** : comme en 2017, le comité a voulu mettre en avant la Classe. Ces jeunes se retrouvent régulièrement en vue de créer un groupe solide et dynamique. Comme le veut la tradition, les mayés ont planté un Mai en l'honneur de notre maire et de ses conseillers face à la mairie. La population Saint-Lonnaise y a été invitée. Suite à cela, le comité a organisé un repas et une soirée dansante ouverts à toutes et à tous. Toutes les générations ont pu danser toute la nuit.



- **Les fêtes** : un week-end de 4 jours où tout le monde se retrouve pour passer un bon moment où se succèdent diverses animations pour satisfaire le plus grand nombre. Cette année, avec l'aide de l'ACCA, un ball trap a été organisé et a rencontré un grand succès. Comme depuis de nombreuses années, le concours de pétanque a été très disputé. Dimanche après-midi, un bal rétro a rassemblé plusieurs générations pour un moment de danse et de partage. Les repas ainsi que l'orchestre et les bandas ont permis de passer des soirées conviviales. Les mayés ont également ouvert la bodéga. C'est pour eux l'occasion d'animer les fêtes à leur façon et les déguisements vont bon train. Enfin, le feu d'artifice de clôture, tiré par « Storm Artifice » était grandiose. Concentré sur et autour du château du Prada, ce spectacle a terminé ce week-end festif.

Le comité remercie particulièrement la Mairie, tout le conseil municipal et les agents municipaux qui soutiennent l'ensemble de nos actions. Pour 2019, toute la nouvelle équipe du comité fraîchement renouvelée fera de son mieux pour présenter des animations variées. Certains projets sont en cours et nécessitent beaucoup de préparation. Nous vous invitons tous à nous rejoindre, nous avons besoin de vous et de nouvelles personnes pour faire avancer le groupe de bénévoles. Bonne année 2019 à tous.

Ingrid Forsans et Mathieu Darracq

LA VIE ASSOCIATIVE

JUMELAGE

LE MOT DU COMITÉ

Chemise blanche, foulard vert et béret : samedi 23 et dimanche 24 juin 2018, les Saint-Lonnais ne sont pas passés inaperçus dans les rues de Champagnac ! Invités d'honneur, les Landais ont célébré avec leurs homologues cantaliens la première étape officielle du jumelage entre les deux communes.

Effectivement, une délégation de 33 membres du comité de St-Lon s'est déplacée (dont M. le Maire et les membres de droit du conseil municipal) rejointe par une trentaine de membres du troisième âge.



Au programme : découverte du musée de la mine qui témoigne du passé minier de Champagnac, traditions Auvergnates avec repas et groupe folklorique, sans oublier le feu de la saint Jean ainsi qu'un feu d'artifice en clôture des festivités.



La seconde étape est fixée les 8, 9 et 10 juin 2019 (week-end de Pentecôte). Nous les accueillerons sur nos terres durant ces trois jours. Avec l'aide des adhérents, le conseil d'administration s'est mis au travail dès le retour d'Auvergne pour en préparer l'organisation. Je remercie toutes les personnes qui s'investissent pour ce projet (2 lotos en Octobre 2018).

L'assemblée Générale est prévue au printemps, amis St-Lonnais et présidents d'associations, nous vous y attendons nombreux.

Patrick DULHOSTE

LE MOT DU MAIRE

Le 24 juin dernier une soixantaine de Saint Lonnais se sont rendus à **Champagnac** pour participer à la signature de la **Charte de Jumelage** avec **ce beau village du Cantal**. C'était l'aboutissement d'une longue démarche.



Etablir une **charte de solidarité** entre nos deux communes, **promouvoir des échanges, des rencontres et développer des liens d'amitié** sont les principaux objectifs de ce rapprochement.



Lors de cette première rencontre, nous avons été très agréablement surpris par l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Le lendemain, au moment de se quitter, l'émotion était déjà très forte, des liens puissants étaient nés et des objectifs en partie atteints.

Le 9 juin prochain les Cantalous seront à Saint Lon pour officialiser ce jumelage sur nos terres, nous leur ferons découvrir notre culture et nos traditions durant ce weekend.

Je compte sur vous tous pour participer à cette fête unique dont le moment fort sera **la signature publique de la Charte à 19 heures** suivie d'une belle soirée festive ouverte à tous.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE SAINT-LON-LES-MINES BILAN DE L'ANNÉE 2018

› **Composition du bureau** : **Président** : LIBIER Raymond (Propriétaire Chasseur) ; **Vice-président** : POUYANNE Cédric (Chasseur) ; **Secrétaire** : FROGER Pierre-André (Chasseur) ; **Secrétaire adjoint** : DARRACQ Mathieu (Chasseur représentant propriétaire) ; **Trésorier** : DARRACQ Jean-Jacques (Chasseur) ; **Trésorier adjoint** : BOULAIN Thomas (Chasseur représentant propriétaire).

› **Membres** : FORSANS SIBÉ Claude (Propriétaire non Chasseur) ; LAROUQUETTE Francis (Propriétaire) ; ETCHEVERRIA Serge (Chasseur). **Conseillers techniques** : LESCOULIER Jean-Pierre (Chasseur) ; PEYRE Roland (Propriétaire Chasseur) ; ASSORE Francis (Propriétaire Chasseur) ; DUBOUE Jean-Louis (Chasseur). L'association est constituée en 2018 de **80 chasseurs (53 chasseurs membres de droit, 2 journaliers, 4 palombières) et 21 membres facultatifs.**

Le rôle de l'ACCA est, en priorité, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et la destruction des animaux nuisibles puis l'éducation de ses membres tant sur le plan de la sécurité que sur celui de la cynégétique dans le respect des propriétés et des récoltes. Elle contribue à éviter les dégâts causés aux cultures, dégâts inévitables puisqu'il s'agit de faire coexister une faune sauvage avec des activités humaines agricoles toujours plus intenses.

› **Permis de Chasser** : les jeunes de 16 ans et plus qui désirent s'initier à la pratique de cette activité, sont priés de se mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie. Les renseignements nécessaires leur seront donnés. Les personnes déjà détentrices de permis sont invitées à les renouveler.

› **Repeuplement : lièvres, lapins et faisans**

Ont été lâchés pour la saison 2018-2019 : **80 faisans. 84 lapins.** Il est à noter que la moitié de ces lapins a pour origine des reprises effectuées par l'ACCA dans différents territoires des Landes où il est classé nuisible. Nous n'avons pas encore de résultats probants pour les naissances dans la garenne malgré les dispositions prises afin de protéger les lapereaux contre les prédateurs (principalement venus du ciel) et éviter le stress que provoquent ces attaques. Par contre, dans les cages de reproduction des lièvres -situées dans la garenne- nous avons eu 2 naissances. Enfin 15 lâchers effectués.

De nombreux témoignages (propriétaires, chasseurs, promeneurs) attestent de sa présence sur le territoire (adultes et levrauts) et ceci malgré les morts constatés (prédateurs et routes). Nous pouvons donc attester que sa réimplantation est effective et bien entendu nous poursuivons nos efforts de reproduction. Cette année nous avons profité de la garenne sous filet pour lâcher un coq faisans

et deux poules afin de valider ou non une possibilité de reproduction à St Lon. Merci à tous les bénévoles qui nous aident chaque année à effectuer ces opérations d'entretien, d'aménagements et de repeuplement.

› **Chevreuil** : pour mémoire, un plan triennal est attribué dans sa totalité. Autrement dit l'ACCA dispose de 180 bracelets pour les trois années du Plan. Cette année 64 bracelets ont été utilisés de la manière suivante :

- 60 bracelets attribués aux battues plus 4 bracelets pour le tir d'été exclusivement sur des brocards (chevreuil mâle).
- Les 60 chevreuils ont été prélevés en 9 battues avec la participation de 32 chasseurs en moyenne. Ils ont été soit vendus soit répartis entre les propriétaires.

› **Nuisibles**

- **Sanglier** : compte tenu de la facture des dégâts dans le département, les ACCA se doivent d'agir par anticipation en fonction de la population des animaux et des agriculteurs qui, ne l'oublions pas, nous donnent le droit de chasse sur leurs terres et ceci gratuitement. Cette année, nous avons abattu 14 sangliers (8 mâles et 6 femelles) en 5 battues avec la participation moyenne de 45 chasseurs.
- **Renard** : ils sont toujours nombreux ! Il est souhaitable de signaler à l'ACCA le plus tôt possible les dégâts occasionnés par le renard ou autres nuisibles pour que l'on puisse organiser une battue ou une campagne de piégeage dans les meilleurs délais. 28 renards ont été prélevés cette saison (16 femelles et 12 mâles)
- **Ragondin** : 25 ragondins ont été prélevés.

› **Activités cynégétiques et extra-chasse**

- L'acquisition, l'élevage et le lâcher de gibier (repeuplement).
- Le comptage de colombidés en réserve.
- Plan de chasse jusqu'au 28 février.
- Régulation des espèces nuisibles.
- Divers repas de remerciements.
- La fête de la chasse qui a connu un grand succès. Un grand merci à tous les participants. Elle sera renouvelée l'année prochaine. Une publicité parviendra aux St Lonnaises et aux St Lonnais. Pour une meilleure organisation, pensez à vous inscrire à l'avance.

› **Divers** : nous avons renouvelé le congélateur de l'Association vieux de plus de 20 ans et n'apportant plus les garanties sanitaires suffisantes de conservation. De même que le lave vaisselle tout aussi vétuste dont les frais de réparation se seraient révélés plus élevés qu'un matériel neuf et plus performant. L'ACCA remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de l'association et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PRATIQUANTS DE YOGA

Comme chaque année, une quarantaine d'adhérents viennent suivre les cours de yoga à la salle Labadie, mise à notre disposition par la Mairie, tous les mardis soirs pour un cours d'une heure qui débute à 19h 15 et de novembre à Pâques deux cours en suivant à partir de 17h 30.

Il y a maintenant un bon petit groupe d' « anciens pratiquants » qui viennent depuis de nombreuses années et nous accueillons régulièrement des débutants de tous âges qui viennent découvrir les bienfaits du Yoga.

Nous clôturons toujours l'année par un bon petit repas sympathique et qui nous permet de mieux faire connaissance.



Le Fronton Saint-Lonnais

GYM, DANSE DE SALON ET PILATES

Grâce à Agnès, Andrée et Jeff, comme nous le prouve le nombre d'adhérents sans cesse grandissant, la section gym, Pilates et danses de salon du Fronton St-Lonnais offre des cours de qualité depuis maintenant de nombreuses années. C'est d'ailleurs pour cette raison, que nous avons mis en place depuis septembre un deuxième cours de Pilates qui se déroule également le vendredi matin.

Le cours de gym a lieu le mardi soir de 20h à 21h et le cours de danse, le mercredi soir à partir de 20h.

Pour toutes ces activités, hommes et femmes sont les bienvenus... alors, si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Bernadette Siberchicot au 05 58 57 83 73 pour la section danses de salon ou auprès de Christèle Cormier au 05 58 57 60 54 pour la section gymnastique et Pilates.

Le bureau de notre section vous souhaite, à toutes et tous, une excellente année 2018.



Le Fronton Saint-Lonnais

DANSE

Cette année, la section danse a permis à une centaine d'élèves de pratiquer la danse classique, le jazz, ainsi que le street jazz.

Les plus jeunes, à partir de 4 ans, commencent les cours d'éveil en danse classique avec Pascale Beltran, qui exerce dans l'association depuis plusieurs années. Pascale permet aux élèves d'acquérir de bonnes bases de danse et de progresser afin de chausser les pointes un jour. Elle propose également des cours de barre au sol aux adultes, permettant de travailler en souplesse et en douceur la tonicité du dos.

Julia Froget nous a rejoint cette année, en tant que professeur de jazz.

A partir de 6 ans, les enfants peuvent s'exprimer sur des musiques rythmées. Les ados et les adultes ont également apprécié ces cours et forment de joyeux et dynamiques groupes. (Clin d'œil à la team adulte : l'assiduité progresse, l'envie de participer au cours du samedi 13h étant parfois tirillée avec des invitations gastronomiques...).

Le street jazz a connu un vrai succès auprès des ados à partir de 12 ans. A travers ce cours, Julia permet aux élèves de travailler sur l'énergie, les silences et les rythmes, en favorisant le feeling et les attitudes (les baskets sont de rigueur).

Nous avons clôturé la saison en Juin dernier, lors du Gala. Les deux soirées ont remporté un vif succès, tant au niveau de la qualité du spectacle qu'au nombre de spectateurs séduits par la scène.

Cette jolie vitrine nous a permis d'accueillir de nouveaux élèves à la rentrée.

Nous vous remercions d'être venus aussi nombreux et comptons sur votre présence pour le gala du 14 et 15 juin 2019.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année !

› Nous contacter

- **Mail** : danse-st-lon@outlook.fr
- **Facebook** : dansestlonlesmines

Muriel Peyres, pour le bureau

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Fronton Saint-Lonnais

SECTION PELOTE

Le bureau vient de changer et se compose ainsi :

Présidente : Céline LADONNE
Secrétaire : Laurent BEAUCLAIRE
Trésorière : Chantal BERGERON.

› Côté entraînement :

Concernant l'école de pelote, les entraînements des poussines se déroulent les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30. Les entraînements des cadettes se font le samedi matin en trinquet. Les entraînements des garçons se déroulent le samedi matin de 10h à 12h.

› Côté résultats :

Chez les filles : en place libre : nos poussines Manon BEAUCLAIRE associée à Maylis POUYANNÉ remportent la finale contre nos voisines de Pey. Félicitations à elles et bonne continuation.



Manon BEAUCLAIRE et Maylis POUYANNÉ

Chez les garçons :

- Pour les poussinades : Timothé ALAMILLO DALBY a perdu en ½ finale de la COUPE, par contre Théo PENICAUD a gagné la finale du TOURNOI.
- En place libre paleta gomme pleine : Nos benjamins Mathias PEYRELONGUE et Quentin SIBERCHICOT ont échoué en ½ finale contre Bénesse Maremne. Ils se sont accrochés jusqu'au dernier point.



Théo PENICAUD vainqueur du tournoi des POUSSINADES

Bravo à toutes et à tous !

Chez les séniors : en mur à gauche baline tête à tête, Franck THEYS a perdu au pied de la plus haute marche contre Gaetan URBIZU de St Martin de Seignanx en 3 manches.

› Côté manifestations :

Nous restons toujours partenaire avec l'association Saint Lon Solidarité avec laquelle nous organisons un loto et la soirée moules/frites du dimanche soir des fêtes qui nous permettent :

- d'aider au financement de l'école de pelote
- d'acheter du matériel de pelote pour les licenciés
- de louer différentes structures.

Toute l'équipe et les membres du club vous souhaitent une très bonne année 2019.



TENNIS LOISIRS

Notre Association « Tennis Loisirs » vous propose de pratiquer ce sport librement, dans un cadre purement ludique, en famille ou entre amis, sans obligation de détention de licence fédérale sportive.

Suite aux incivilités répétées de ces dernières années, l'accès au court de tennis est laissé libre. Toutefois, une cotisation annuelle de 10 € est demandée (une cotisation pour la famille) en vue d'assurer l'entretien ou le remplacement du matériel sportif ou du tableau de réservation. Ce paiement fera l'objet d'un reçu délivré par le service administratif de la Mairie.

Afin de réserver une plage horaire, vous devez l'indiquer sur le planning hebdomadaire affiché à cet effet sur le tableau de réservation, à l'entrée du court.

Le règlement intérieur de notre Association ainsi que les coordonnées des membres du Bureau figurent également sur ce tableau.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations utiles et vous souhaitons de passer une heureuse année 2019.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Répertoire électoral unique et délivrance des titres

LISTE ÉLECTORALE

Elle sera remplacée par le Répertoire Electoral Unique. Fondée sur une dématérialisation totale des relations entre Insee, communes, consulats et autres administrations, la réforme propose la création d'un **Répertoire Electoral Unique (REU)** géré par l'Insee.

Trois objectifs seraient simultanément atteints :

- La possibilité de s'inscrire jusqu'à 30 jours avant le scrutin (à partir de 2020)
- L'allègement des procédures pour les citoyens, les communes et l'Insee,
- La fiabilisation des listes en éliminant les doubles inscriptions.

Dès le **1^{er} janvier 2019**, le Répertoire Electoral Unique (REU) sera mis en place. A titre transitoire, pour tous les scrutins se tenant entre le 11 mars 2019 et le 1^{er} janvier 2020, la date limite d'inscription est le dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin. **Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 30 mars 2019.**

Les demandes d'inscriptions seront vérifiées par le Maire qui statuera sur ces demandes dans un délai de 5 jours. Les décisions d'inscription ou de radiation prises par le Maire seront transmises à l'Insee qui se chargera de mettre à jour le REU. Une commission de contrôle, nommée par le Préfet, sera chargée d'examiner les recours administratifs formés par l'électeur préalablement à tout recours contentieux contre les décisions prises par le Maire à son encontre.

RAPPEL : l'inscription sur les listes électorales demeure une démarche personnelle et individuelle auprès de la Mairie. Se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

DÉLIVRANCE DES TITRES

Les démarches de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7.

Sur quels sites réaliser une démarche en ligne ?

- **www.demarches.interieur.gouv.fr** (site internet du Ministère de l'Intérieur)
- **www.service-public.fr**
- Site internet de chaque préfecture
- **www.ants.gouv.fr** (site internet de l'Agence Nationale des titres sécurisés)



Source : www.demarches.interieur.gouv.fr

Comment accéder à la télé-procédure ?

- Depuis le domicile, via internet avec votre ordinateur, votre tablette ou votre Smartphone,
- chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles),
- depuis un point numérique, situé en préfecture ou sous-préfecture,
- dans un espace numérique, chez les partenaires du Ministère de l'Intérieur, telles que les mairies, les associations, etc...

Plus d'informations sur
www.demarches.interieur.gouv.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Documents officiels : comment les obtenir ?

QUELLES DÉMARCHES EFFECTUER EN LIGNE ?

› Carte nationale d'identité (CNI) ou passeport

- Préparation des formulaires pour une première demande ou un renouvellement.
- Achat de timbres dématérialisés.

Que faire ? En cas de perte ou de vol de ma CNI ou de mon passeport, acheter un timbre dématérialisé sur : <https://timbres.impots.gouv.fr> // Remplir son formulaire de pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr // Se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes DR) liste disponible sur le site www.ants.gouv.fr // Suivre l'avancement du dossier sur son espace www.ants.gouv.fr.

› Permis de conduire

- Demande de titre en cas de vol, perte, détérioration,
- Expiration de sa durée de validité,
- Renouvellement du permis poids lourds,
- Réussite à l'examen du permis de conduire (1^{er} permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation),
- Validation de titre ou diplôme professionnel,
- Conversion de brevet militaire,
- Déménagement,
- Changement de nom à la suite d'un mariage.

Que faire ? Remplir son formulaire de demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr // Suivre l'avancement du dossier sur son espace www.ants.gouv.fr.

En cas de déménagement ou de changement de nom, il n'y a pas obligation de faire une demande de changement.

› Carte grise

- Duplicata en cas de perte, vol ou détérioration,
- Déclaration de cession en ligne (uniquement entre particulier),
- Changement de titulaire,
- Changement d'adresse,
- Certificat de non-gage.

Que faire ? Remplir son formulaire de pré-demande ou de demande en ligne sur www.ants.gouv.fr // Suivre l'avancement du dossier sur www.ants.gouv.fr.

› Que faire si vous rencontrez une difficulté ?

- Recourir aux informations sur Internet (www.demarches.interieur.gouv.fr), foire aux questions (FAQ), tutoriels vidéos, etc.
- Vous faire assister par un médiateur au niveau d'un point numérique en Préfecture, Sous-Préfecture, Mairie.

› Extrait de naissance :

S'adresser à la **mairie du lieu de naissance**. Français nés à l'étranger : au ministère des Affaires Étrangères et Européennes (Service Central de l'État-civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9). // Indiquer : date de naissance ; nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ; prénoms. // **Gratuit**. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

› Extrait de mariage et acte de décès :

S'adresser à la **mairie du lieu de mariage ou de décès**. // Indiquer : noms ; prénoms ; date du mariage ou du décès. // **Gratuit**. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

› Livret de famille :

S'adresser à la mairie du lieu de domicile ou de mariage. Fournir l'état-civil du conjoint et des enfants. // **Gratuit**. **En cas de perte** : fournir un certificat de perte (commissariat). **En cas de divorce** : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.

› Certificat de vie et certificat d'hérédité :

S'adresser à la mairie du domicile. // Fournir le livret de famille (celui du défunt pour certificat hérédité). // **Gratuit**.

› Certificat de nationalité française :

S'adresser au Greffe du Tribunal d'Instance du domicile.

› Carte nationale d'identité :

Constituer un dossier sur Internet ou en mairie, puis se rendre dans une mairie équipée de bornes biométriques (comme Peyrehorade : 05 58 73 60 20). Attention prendre rendez-vous avant de se déplacer.

1^{ère} demande et renouvellement, fournir 1 seule photo d'identité et 1 justificatif de domicile de moins d'un an. // **Gratuit** sauf en cas de perte ou vol : fournir un certificat de perte (délivré en mairie) ou de vol (délivré par la gendarmerie ou la police) et un timbre fiscal de 25 €.

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans : les cartes d'identité délivrées à partir du 01/01/2004 sont valables 15 ans ; les cartes valides au 01/01/2014 sont automatiquement valables 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Pour voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

ETAT CIVIL 2018

› Passeport :

Constituer un dossier sur Internet ou en mairie, puis se rendre dans une mairie équipée de bornes biométriques (comme Peyrehorade : 05 58 73 60 20). Attention prendre rendez-vous avant de se déplacer.

1^{ère} demande, fournir 1 seule photo d'identité, 1 justificatif de domicile de moins d'un an et 1 timbre fiscal.

En cas de **renouvellement**, fournir 1 seule photo d'identité et 1 justificatif de domicile de moins d'un an. 86 € pour un majeur. // 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans. 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. Pour les mineurs, fournir une copie de la carte d'identité du représentant légal ; le livret de famille.

› Extrait de casier judiciaire :

S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire : 107 rue du Landreau - 44079 NANTES Cedex 1. // Ou demande en ligne : www.cjn.justice.gouv.fr fournir état-civil et adresse. // **Gratuit.**

› Recensement militaire :

Le recensement en mairie est **obligatoire** dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

L'attestation de recensement qui vous sera remise en mairie est obligatoire et vous sera demandée pour vous inscrire aux examens, permis de conduire et concours administratifs. // **Pièces à fournir** : carte d'identité et livret de famille.

› Sortie du territoire pour les mineurs :

Se rendre sur : service-public.fr pour télécharger le formulaire à compléter (cerfa n° 15646*01) ou le demander en Mairie. **Attention** ce document est obligatoire pour tous les mineurs non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.

› Naissances

10/04/2018	Léo DE CAVARLHO MAGALHAES
04/06/2018	Tom DUPÉRE
13/06/2018	Charline DUFAU
07/07/2018	Charly NOUREAU
10/07/2018	Louis TOSTAIN
16/11/2018	Ellande SALLATO

› Mariages

12/05/2018	Gaëtan DRIESSEN et Marie-Gabrielle, fleur, Emmanuelle de WATRIGANT
26/05/2018	Damien, Dominique HURTAUD et Yoanna Katia LAROUBINE
04/08/2018	Aurélien Maxime Alain MONTALBANO et Marie Blanche Reine FROGER

› Décès

18/09/2017	Joseph, Albert PASCOU
05/01/2018	Victor, André CATTOIRE
03/02/2018	Marie Radegonde LARRIVIÈRE veuve Hontas
22/02/2018	Denise Huguette VERGÉS veuve Bordus
12/03/2018	René Gilbert LAFARGUE
05/05/2018	Micheline Yvonne AREY veuve Pommiro
01/06/2018	Pierre Alexis Emmanuel DUSSAUT
14/07/2018	Josette SAUBES veuve Lahillade
02/08/2018	Jean GASSIAT
08/09/2018	Sylvie Alberte POMMARES-DIUSEYDE épouse GAUBERT
17/10/2018	Marie Geneviève DARRIEULAT
25/11/2018	CARRASCO Jean-Louis



TOURS DE GARDE PHARMACIES

Secteur Peyrehorade / St-Lon-les-Mines - Année 2019

Le service de garde commence le samedi soir à 19h15 pour une semaine complète. Le pharmacien de garde le dimanche assure les gardes des nuits et des jours fériés compris dans la semaine.

Service de garde le lundi matin : quand la pharmacie Dasteguy est de garde, une pharmacie de Peyrehorade double la garde le lundi matin.

NB : toutes les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

PEYREHORADE

› Pharmacie LUCCIARDI-MESPLÈDE.....	Rue du stade	05 58 73 69 72
› Pharmacie d'ORTHE	Place Aristide Briand	05 58 73 03 16
› Pharmacie SUPERVIELLE-BROUQUÈS	Rue Gambetta	05 58 73 00 08
› Pharmacie DUMERCQ	Rue Alsace Lorraine.....	05 58 73 03 53

SAINT-LON-LES-MINES

› Pharmacie DASTEGUY	20 route du Herrou	05 58 57 65 69
----------------------------	--------------------------	-----------------------

Tours de garde par mois, en 2019.

Janvier Mardi 1 ^{er} SUPERVIELLE Dimanche 6 BORDES Dimanche 13 DASTEGUY Lundi 14 BORDES Dimanche 20 DUMERCQ Dimanche 27 LUCCIARDI	Février Dimanche 3 SUPERVIELLE Dimanche 10 BORDES Dimanche 17 DASTEGUY Lundi 18 DUMERCQ Dimanche 24 DUMERCQ	Mars Dimanche 3 LUCCIARDI Dimanche 10 SUPERVIELLE Dimanche 17 BORDES Dimanche 24 DASTEGUY Lundi 25 LUCCIARDI Dimanche 31 DUMERCQ	Avril Dimanche 7 LUCCIARDI Dimanche 14 SUPERVIELLE Dimanche 21 BORDES Lundi 22 BORDES Dimanche 28 LUCCIARDI
Mai Mercredi 1 ^{er} LUCCIARDI Dimanche 5 DUMERCQ Mercredi 8 DUMERCQ Dimanche 12 DASTEGUY Lundi 13 SUPERVIELLE Dimanche 19 SUPERVIELLE Dimanche 26 BORDES Jeudi 30 BORDES	Juin Dimanche 2 DASTEGUY Lundi 3 BORDES Dimanche 9 DUMERCQ Lundi 10 DUMERCQ Dimanche 16 LUCCIARDI Dimanche 23 SUPERVIELLE Dimanche 30 BORDES	Juillet Dimanche 7 DASTEGUY Lundi 8 DUMERCQ Dimanche 14 DUMERCQ Dimanche 21 LUCCIARDI Dimanche 28 BORDES	Août Dimanche 4 SUPERVIELLE Dimanche 11 DASTEGUY Lundi 12 LUCCIARDI Jeudi 15 DASTEGUY Dimanche 18 DUMERCQ Dimanche 25 LUCCIARDI
Septembre Dimanche 1 ^{er} SUPERVIELLE Dimanche 8 BORDES Dimanche 15 DASTEGUY Lundi 16 SUPERVIELLE Dimanche 22 DUMERCQ Dimanche 29 LUCCIARDI	Octobre Dimanche 6 SUPERVIELLE Dimanche 13 BORDES Dimanche 20 DASTEGUY Lundi 21 BORDES Dimanche 27 LUCCIARDI	Novembre Vendredi 1 ^{er} LUCCIARDI Dimanche 3 DUMERCQ Dimanche 10 SUPERVIELLE Lundi 11 SUPERVIELLE Dimanche 17 BORDES Dimanche 24 DASTEGUY Lundi 25 DUMERCQ	Décembre Dimanche 1 ^{er} DUMERCQ Dimanche 8 LUCCIARDI Dimanche 15 SUPERVIELLE Dimanche 22 BORDES Mercredi 25 BORDES Dimanche 29 DASTEGUY Lundi 30 LUCCIARDI 1 ^{er} janvier 2020 DASTEGUY

